

VIE COLLECTIVE



- ■ ■ Je privilégie et instaure le dialogue avec l'ensemble de mes voisins dans le respect et la courtoisie, en toutes circonstances.
- ■ ■ Je veille à la sécurité et au comportement de mes enfants au sein de la résidence, et notamment dans les parties communes.
- ■ ■ Si je ne veux ni RATS ni PIGEONS chez moi, je ne distribue en aucun cas de la nourriture aux animaux sauvages.
- ■ ■ Je tiens mon chien en laisse car je suis responsable de toutes dégradations et atteintes aux personnes qu'il pourrait causer.
- ■ ■ Je suis attentif et bienveillant à toute personne qui pourrait avoir besoin de mon aide.



JE CONTACTE MON
GESTIONNAIRE DE TERRITOIRES
EN CAS DE DIFFICULTÉS

ENNEMI PUBLIC N°1 LE BRUIT



TRANQUILLITÉ

- ■ ■ Je limite les nuisances sonores de jour comme de nuit (occupation des halls, claquement des portes, talons, déplacement des meubles, appareils radio, TV, jeux des enfants...).
- ■ ■ Je préviens mes voisins si j'organise une fête exceptionnellement.
- ■ ■ Je stationne mon véhicule exclusivement sur la place de parking prévue à cet effet. Je ne me gare ni sur celle de mon voisin, ni sur les espaces verts.
- ■ ■ Je n'utilise pas ma place de parking pour stocker ou faire de la mécanique.

CADRE DE VIE

- ■ ■ Je respecte le travail des personnes qui entretiennent ma résidence.
- ■ ■ Les halls, les escaliers et les paliers appartiennent à tous ! Ils ne sont pas un lieu de rassemblement, ni de dégradation et encore moins un espace de stockage (poussettes, vélos, jouets...).
- ■ ■ Je ne fume pas dans les parties communes.
- ■ ■ Je prends soin des espaces communs, je ramasse mes déchets et mes mégots, ainsi que les déjections de mes animaux.
- ■ ■ Je prends garde à ne pas encombrer mes balcons et à ne pas poser de brise-vues, sauf autorisation expresse de mon bailleur.

i Des locaux sont prévus à cet effet dans ma résidence !

ZOOM SUR... LA SÉCURITÉ

- ■ ■ Je roule doucement afin d'éviter tout accident.
 - ■ ■ Je laisse libre les accès réservés aux pompiers et aux personnes en situation de handicap.
 - ■ ■ Je ferme les portes d'entrée après mon passage et je ne communique pas le code d'accès pour garantir la sécurité dans ma résidence.
- POUR RAPPEL : les barbecues sauf électriques sont interdits, ainsi que tout produit inflammable (bouteille de gaz).

POUR PLUS DE PRÉCISIONS,
JE CONSULTE

www.consignedetri.fr



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- ■ ■ Je trie mes déchets, des bacs de tri sélectif prévus à cet effet sont mis à ma disposition. Pour mes encombrants et/ou déchets verts, j'appelle ma mairie pour connaître les modalités d'enlèvement et la déchetterie la plus proche. C'est gratuit!



Notre Guide Eco'Loc contient des «conseils d'entretien et éco-gestes». Consultons-le à tout moment !

M. GARCIA
Représentant des locataires



M. SANCHEZ
Représentant des locataires



M. SORIANO
Représentant des locataires

